

FIBRE OPTIQUE



Marc LEBLANC

Président d'Objectif Fibre

Directeur Commercial Europe du Sud Solutions Télécoms – PRYSMIAN Group

Objectif Fibre a, en 2018 et 2019, accentué ses actions en faveur du déploiement des réseaux très haut débit en fibre optique (FTTH) sur le territoire, notamment en publiant un guide sur le raccordement des services généraux, en développant les axes prioritaires de l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) et en contribuant aux travaux de normalisation.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Le Plan France Très Haut Débit constitue une réelle opportunité de renforcement des pôles industriels d'excellence français : construction (BTP), équipements (ex. : câbles, fibre, équipements...), emplois grâce à une formation adaptée. La France est le premier producteur de fibre optique en Europe.

Un tel chantier nécessite la mobilisation et la coordination des différents acteurs industriels impliqués dans le déploiement de la fibre optique : équipementiers, installateurs, opérateurs, industriels des réseaux d'initiative publique (RIP)... C'est la raison pour laquelle les organisations professionnelles

ont initié, dès mai 2009, la mise en place d'une plateforme de travail collaborative : Objectif Fibre.

Objectif Fibre est ouverte aux acteurs concrètement impliqués dans le déploiement de la fibre optique, volontaires pour identifier et lever les freins opérationnels à un déploiement massif, en produisant des outils pratiques d'intérêt multisectoriel. Elle atteste de la capacité de mobilisation de toute une filière nationale.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

En 2018 et 2019, Objectif Fibre s'est attelé à déployer plus avant ses actions pour accompagner le déploiement de la fibre optique sur notre territoire.

Objectif Fibre a renforcé ses livrables en matière de formation. Dans le cadre de l'EDEC, une synthèse des deux études sur l'emploi, la formation et les compétences a été publiée mi-2018 ainsi que 26 fiches métiers. Par ailleurs, 40 centres de formation sont désormais référencés par Objectif Fibre.

En matière de bonnes pratiques, un guide sur le raccordement des services généraux a été publié en novembre 2018 à l'occasion d'un événement organisé avec l'Agence du Numérique et l'Arcep à la FIEEC. Les travaux lancés en 2019 se concentrent sur la rédaction

d'un nouveau guide pratique sur les raccordements des locaux professionnels et entreprises.

En matière de communication, un événement de lancement des outils de communication de l'EDEC (module de formation, kakémonos, affiches...) s'est tenu avec la DGEFP en décembre 2018. Une trentaine d'événements a été organisée à ce jour en région et un nouveau site internet a été mis en ligne début 2019.

Objectif Fibre participe également aux travaux de normalisation français et européen.

et demain ?

En 2019, Objectif Fibre poursuivra ses actions ambitieuses dans ses différents domaines d'actions au bénéfice de la couverture des territoires en fibre. Le guide de bonnes pratiques sur le raccordement des locaux professionnels et entreprises devrait paraître à l'automne. S'agissant de la formation, la plaquette sur les plateaux techniques de formation sera actualisée et les événements sur l'attractivité des métiers en région poursuivis dans le cadre de l'EDEC. En matière de communication, le site internet sera complété. Les priorités en matière de normalisation seront mises en œuvre.